



**Déclaration liminaire
FSU / CGT Educ'action**

CTA du 17 juin 2021

Académie de Poitiers

Madame La Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres de ce CTA

Nous arrivons au terme d'une année qui ne ressemble à aucune autre.

La crise sanitaire nous a percutés au fil de très longs mois au cours desquels nous avons dû faire face, en plus du reste, à des discours erratiques, mensongers aussi, sur les aspects rigoureusement sanitaires, à des discours lénifiants quand il s'agit de remercier les personnels sans que pourtant les mots ne soient jamais suivis d'effets, à des discours injonctifs à la veille des examens. Aussi pour tous les personnels que nous représentons, la coupe est pleine ! Que ce soit à l'encontre du ministère, du rectorat, dans les établissements- la défiance gagne du terrain chez les personnels. Il y a un abîme devenu insupportable entre la communication institutionnelle et la réalité que vivent les personnels sur le terrain.

Prenons le Grenelle de l'éducation et concomitamment la publication des feuilles de route RH : quelle remarquable orchestration au plan de la mise en scène, mais quelles avancées pour nos métiers ? Quels engagements fermes qui puissent redonner le goût d'enseigner aux étudiants que vous vous apprêtez à maltraiter au travers du dispositif redoutable que vous venez d'inventer avec les alternants ? Derrière cette communication, un néo libéralisme s'affiche sans vergogne qui invoque l'individualisation par exemple quand jamais nos métiers n'ont eu tant besoin de collectif.

Nulle revalorisation conséquente pour toutes et tous ici mais toujours et encore la même rengaine d'une gratification suspendue à un « travailler plus encore » !

Dans la continuité de la loi de transformation de la fonction publique, ce Grenelle et ses conclusions déclinées en académies poursuit insidieusement la destruction du service public d'éducation. Nous ne sommes pas dupes !

Vous avez torpillé le paritarisme. Et que reste-t-il après deux années de gestion du mouvement dans le secret des palais ? Un désastre pour les collègues dont vous dites vouloir le bonheur, le bien être Madame la Rectrice.

Vous invoquez « une pratique de gestion RH plus individualisée, empreinte de valeurs humaines ». Or, à la pénurie des postes, l'ascension fulgurante des barèmes viennent s'ajouter, pour le malheur d'un grand nombre, les erreurs inacceptables commises dont nous attendons encore de savoir comment elles ont été gérées.

L'absence de médecine de prévention conduit à une négligence préjudiciable aux situations de handicap et de pathologies. Vous êtes Madame la Rectrice responsable de la sécurité et de la santé des personnels en tant qu'employeur.

Faut-il le rappeler ? Or, nous avons été saisis sur ce point de situations graves qui n'ont pas reçu sur Poitiers l'attention qu'elles avaient suscité ailleurs.

La santé serait-elle à géométrie variable ? Vous invoquez la transparence, vouloir « repérer et prendre en compte ce qui est constitutif de la singularité de chacun en termes de compétences mais aussi en termes d'ambitions et de projet personnel ». Or, les campagnes de promotion se feront sans contrôle à partir de cette année.

Les erreurs qui ont émaillé l'appréciation de la promouvabilité des agrégés à la classe exceptionnelle jettent le doute. Par ailleurs, comment justifier le fait qu'un agent n'ait pas accès à l'appréciation que vous portez Madame la Rectrice sur sa candidature ? Est-ce là la transparence dont se gargarisent les Lignes directrices de gestion ? Ce simulacre de transparence n'a que trop duré. Nos organisations syndicales exigent donc le rétablissement du paritarisme au vu des échecs patents de ces deux dernières années.

Un dernier point mérite aussi qu'on s'y arrête : les examens et la rentrée prochaine. Quand tout crie le besoin urgent d'investissements significatifs en matière d'éducation, un budget d'austérité s'impose à nous.

L'éducation nationale n'aura pas droit à son plan d'urgence. A peine quelques paillettes comme les cités éducatives, les internats d'excellence pour redonner à ce gouvernement un semblant de caution sociale qui lui manque tant à la veille d'élections décisives.

Les deux années qui viennent de s'écouler ont profondément meurtri la jeunesse, qu'il s'agisse de santé mentale, de pratique sportive et culturelle, d'instruction, d'éducation. Quels moyens pérennes et significatifs pour endiguer la chose ? Nos organisations syndicales exigent un investissement budgétaire à la hauteur des défis à relever, soit des moyens supplémentaires accordés pour alléger les effectifs de classes, pour consolider les apprentissages, mais encore une revalorisation salariale de tous les personnels, un respect de leur expertise et de leurs métiers.

Quant aux examens que nos élèves s'apprêtent à passer envers et contre tout, il y a tant à dire : un DNB qui n'a bénéficié d'aucun aménagement ; un baccalauréat brandi comme un rite de passage obligé quand il a été vidé de son sens : vidé de son sens par la part croissante du contrôle continu, vidé de son sens pour l'épreuve de philosophie mise en balance avec la note de contrôle continu au mépris des correcteurs, vidé de son sens lorsqu'il s'agit d'un grand oral qui, véritable totem du ministre, évaluera des compétences pour lesquelles les élèves n'auront pas eu le temps d'être formés... et pour tous les correcteurs, ultime affront : la numérisation imposée, sans négociation initiale, sans formation à un outil dont on devine déjà la logique terrible, à voir la rédaction des convocations.

Les élèves de la voie professionnelle doivent passer toutes leurs épreuves ponctuelles comme une année « ordinaire » Inacceptable car sur l'ensemble des épreuves ponctuelles écrites, dont l'enseignement général notamment, seules les deux meilleures notes obtenues dans 4 disciplines communes (Français, Histoire géographie, Prévention Santé environnement, éco-droit ou éco-gestion), seront retenues en Bac pro. De fait, les deux notes les plus basses seront remplacées par la moyenne pondérée des deux notes les plus hautes. Cette usine à gaz revient, en réalité, à supprimer purement et simplement deux disciplines de la certification des baccalauréats professionnels. Inacceptable aussi car les épreuves d'enseignement professionnel sont maintenues sans aucun aménagement. Entre demi-jauge et hybridation le temps d'enseignement des élèves n'a pas été le même et l'équité entre les candidat-es n'est pas garantie. Inacceptable enfin car l'oral de chef-d'œuvre en CAP n'est pas neutralisé alors que dans de nombreux établissements les conditions n'ont pas été réunies, depuis deux ans, pour y préparer les élèves de manière satisfaisante.

Il est inutile Madame la rectrice que nous développons plus avant nos arguments, les raisons de notre colère. Sachez que nos organisations syndicales ont déposé un préavis de grève qui couvre les actions que les collègues pourraient décider tant la colère est grande au sein des équipes.